

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00003

Numéro SIREN : 775 644 867

Nom ou dénomination : CEPOVETT

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003148

BILAN ACTIF

31/08/2020 12mois

ACTIF		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)			
	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	481 851	318 659	163 192
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions	215 044	48 717	166 327
	Installations techniques, matériel et outillage	1 509 586	803 919	705 667
	Autres immobilisations corporelles	3 045 753	1 627 874	1 417 879
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	14 270 016	3 500	14 266 516
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	3 831 734		3 831 734
	Autres immobilisations financières	2 607 381		2 607 381
	Total II	25 961 365	2 802 670	23 158 695
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements	8 894 512	1 169 085	7 725 427
	En-cours de production de biens	1 349 673		1 349 673
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis	21 365 346	3 791 520	17 573 826
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 264 395	42 629	1 221 766
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	10 505 830	74 661	10 431 169
	Autres créances	1 729 793		1 729 793
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement	16 008 399		16 008 399
	Disponibilités	889 009		889 009
	Charges constatées d'avance (3)	230 529		230 529
	Total III	62 237 485	5 077 895	57 159 590
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		88 198 850	7 880 565	80 318 285

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 831 734
458 171

BILAN PASSIF

PASSIF		31/08/2020	12mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 9 000 000)	9 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	712 513	
	Ecart de réévaluation	29 572	
	Réserves		
	Réserve légale	900 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	28 390 175	
	Réserves réglementées	71 533	
	Autres réserves	33 900	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 728 363	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	44 866 055	
	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS			
	Provisions pour risques	451 417	
	Provisions pour charges		
	Total III	451 417	
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 800 951	
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	21 045 107	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 076 229	
	Dettes fiscales et sociales	2 109 818	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	964 708	
	Produits constatés d'avance (1)	4 000	
	Total IV	35 000 813	
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	80 318 285	
		31 585 629	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	31/08/2020 12mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	23 505 810	846 445	24 352 255
Production vendue de biens	35 030 598	2 033 593	37 064 191
Production vendue de services	4 072 875	51 448	4 124 323
Chiffre d'affaires NET	62 609 282	2 931 486	65 540 768
Production stockée			283 842
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			115 396
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 791 567
Autres produits			146 347
Total des Produits d'exploitation (I)			68 877 921
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			14 006 437
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 576 675
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			944 582 -
Autres achats et charges externes *			23 935 970
Impôts, taxes et versements assimilés			649 090
Salaires et traitements			2 232 262
Charges sociales			912 567
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			751 603
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 031 736
Dotations aux provisions			451 417
Autres charges			19 747
Total des Charges d'exploitation (II)			64 622 921
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 254 999
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/08/2020 12mois
Produits financiers	
Produits financiers de participations (3)	2 373 307
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	23 626
Autres intérêts et produits assimilés (3)	862 767
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 141
Total V	3 297 840
Charges financières	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	234 036
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	234 036
2. Résultat financier (V-VI)	3 063 804
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 318 803
Produits exceptionnels	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46 153
Produits exceptionnels sur opérations en capital	144 098
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
Total VII	190 250
Charges exceptionnelles	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	133 092
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 965
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Total VIII	164 057
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	26 193
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	1 616 634
Total des produits (I+III+V+VII)	72 366 011
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	66 637 649
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 728 363

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 396 932
112 873

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les comptes ont été arrêtés le 26 Novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans le contexte évolutif de crise sanitaire liée à la COVID-19.

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2020 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les "SAS AIMEE JULIEN", "SAS MARSH" et "SAS OX'BRIDGE" ont opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1er septembre 2011 et ont autorisé la "SAS CEPOVETT" à se constituer seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même en application des articles 223A et suivants du Code général des impôts.

Les "SAS COMODITEX" et "SAS ALPHASECUR" ont opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1er septembre 2014 et ont autorisé la "SAS CEPOVETT" à se constituer seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	452 283		29 568
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements des constructions	215 044		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 231 919		277 667
Installations générales agencements aménagements divers	1 046 314		
Matériel de transport	967 076		452 820
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	870 052		24 400
TOTAL	4 330 406		754 887
Autres participations	14 270 016		
Prêts, autres immobilisations financières	11 066 924		18 714
TOTAL	25 336 940		18 714
TOTAL GENERAL	30 119 629		803 169

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			481 851	481 851
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.			215 044	215 044
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 509 586	1 509 586
Installations générales agencements aménagements divers			1 046 314	1 046 314
Matériel de transport		314 910	1 104 987	1 104 987
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			894 452	894 452
TOTAL		314 910	4 770 383	4 770 383
Autres participations			14 270 016	14 270 016
Prêts, autres immobilisations financières		4 646 523	6 439 115	6 439 115
TOTAL		4 646 523	20 709 131	20 709 131
TOTAL GENERAL		4 961 433	25 961 365	25 961 365

La ligne "prêts, autres immobilisations financières" intègre deux malis de confusion :
mali de confusion HOLDING JULIEN pour 2 089 274 € affecté en totalité aux titres
de participations AIMEE JULIEN et mali de confusion LAFODEX pour 421 087 €
affecté en totalité aux titres de participations de la SCI DLD.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces deux malis de confusion, la valeur des
titres de participation correspondants n'ayant pas perdue de valeur.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	210 159	108 500		318 659
Installations générales agencements aménagements constr.	27 713	21 004		48 717
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	615 844	188 075		803 919
Installations générales agencements aménagements divers	439 726	87 694		527 420
Matériel de transport	652 986	216 623	283 944	585 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	385 083	129 706		514 789
TOTAL	2 121 352	643 103	283 944	2 480 511
TOTAL GENERAL	2 331 511	751 603	283 944	2 799 170

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	108 500				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	21 004				
Instal.techniques matériel outillage indus.	188 075				
Instal.générales agenc.aménag.divers	87 694				
Matériel de transport	216 623				
Matériel de bureau informatique mobilier	129 706				
TOTAL	643 103				
TOTAL GENERAL	751 603				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	450 124	451 417	450 124		451 417
TOTAL	450 124	451 417	450 124		451 417

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	3 500				3 500
Sur stocks et en cours	1 982 747	4 960 605	1 982 747		4 960 605
Sur comptes clients	109 167	71 131	63 008		117 290
TOTAL	2 095 414	5 031 736	2 045 755		5 081 395
TOTAL GENERAL	2 545 538	5 483 153	2 495 879		5 532 812
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 483 153	2 495 879		

Les provisions pour risques et charges enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 831 734	3 831 734	
Autres immobilisations financières	2 607 381		2 607 381
Clients douteux ou litigieux	111 623	0	111 623
Autres créances clients	10 394 206	10 394 206	
Personnel et comptes rattachés	2 091	2 091	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	802	802	
Impôts sur les bénéfices	346 548		346 548
Taxe sur la valeur ajoutée	274 567	274 567	
Groupe et associés	901 605	901 605	
Débiteurs divers	204 179	204 179	
Charges constatées d'avance	230 529	230 529	
TOTAL	18 905 265	15 839 713	3 065 552
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	4 643 885		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 800 951	4 385 767	3 415 184	
Emprunts et dettes financières divers	20 608 010	20 608 010		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 076 229	3 076 229		
Personnel et comptes rattachés	219 243	219 243		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	215 281	215 281		
Impôts sur les bénéfices	963 833	963 833		
Taxe sur la valeur ajoutée	481 421	481 421		
Autres impôts taxes et assimilés	230 040	230 040		
Groupe et associés	437 097	437 097		
Autres dettes	964 708	964 708		
Produits constatés d'avance	4 000	4 000		
TOTAL	35 000 813	31 585 629	3 415 184	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 566 905			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 529 968			

Le montant de la ligne "montant des remboursements obtenus en cours d'exercice" correspond à la variation nette des avances effectuées tout au long de l'exercice entre les différentes sociétés du groupe.

La ligne "emprunts souscrits en cours d'exercice" correspond uniquement à la variation nette des avances effectuées tout au long de l'exercice entre les différentes sociétés du groupe.

La ligne "emprunts remboursés en cours d'exercice" se rapporte uniquement aux remboursements d'emprunts auprès des établissements bancaires effectués sur l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	45.0000	200 000			200 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	108 287	50.00
Logiciels	73 435	20.00
Logiciels	63 344	100.00
Logiciels	228 780	25.00

Marques pour 8 005 € taux amortissement: 0%

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Dégressif ou linéaire	2 à 10 ans
Aménagements installations	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Dégressif ou linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Dégressif ou linéaire	2 à 20 ans
Agencement sur construction	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	66 099
Autres créances	76 709
Disponibilités	40 897
Total	183 705

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir hors groupe	76 709
Clients factures à établir hors groupe	66 099
Intérêts courus sur placement CAT	40 897
Total	183 705

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	999 607
Dettes fiscales et sociales	521 332
Autres dettes	842 070
Total	2 376 047

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus sur emprunts bancaires	13 038
Fournisseurs factures non parvenues hors groupe	748 271
Fournisseurs factures non parvenues groupe	251 336
Clients avoirs à établir groupe	4 611
Clients avoirs à établir hors groupe	2 110
Clients RFA 2019-2020 à établir	835 349
Provision congés payés	152 078
Provision primes à verser aux salariés	64 333
Provision charges sociales sur congés payés	62 752
Provision charges sociales sur primes à verser aux salariés	26 050
Prov CFE 2020	12 710
Prov TVS 2020	9 246
Prov taxe handicapés 2020	5 413
Prov CVAE 2020	138 385
Prov CVAE 2018 MARSH	1 806
Prov C3S 2020	48 559
Total	2 376 047

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	230 529
Total	230 529
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	4 000
Total	4 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	24 352 254
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	37 064 191
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	4 124 323
Total	65 540 768

Répartition par secteur géographique	Montant
VENTES FRANCE	62 609 282
VENTES CEE ET HORS CEE	2 931 486
Total	65 540 768

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas mentionnées car cela conduirait indirectement à faire état de salaires individualisés.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	18
Agents de maîtrise et techniciens	13
Employés	10
Total	41

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	234 036	3 297 840
Dont entreprises liées	112 873	2 396 932

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	7 318 803	1 716 766
Résultat exceptionnel (hors participation)	26 193	7 356
Résultat comptable (hors participation)	7 344 996	1 724 122

L'écart entre le montant de l'impôt société calculé ci-dessus à savoir 1 724 122 € et le montant d'impôt sur les bénéfices apparaissant sur l'imprimé 2053 de la liasse fiscale pour 1 616 634 €, soit un écart de -107 488 €, se rapporte au crédit d'impôt mécénat pour -203 854 €, à la contribution sociale pour 31 717 € et à la charge d'impôt supplémentaire liée à l'intégration fiscale pour 64 649 €.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		181 598
Autres engagements donnés :		10 000 000
CAUTION SOLIDAIRE SUR EMPRUNT BNP POUR COMPTE DE LA SOCIETE CORNIL	5 000 000	
(solde de l'emprunt 31/08/20 : 2 826 329 €)		
CAUTION SOLIDAIRE SUR EMPRUNT BP POUR COMPTE DE LA SOCIETE CORNIL	5 000 000	
(solde de l'emprunt 31/08/20 : 4 177 448 €)		
Total (1)		10 181 598
(1) Dont concernant les filiales		10 000 000

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calcul retenues

- Méthode d'évaluation utilisée : la méthode des unités de crédits projetés
- Taux d'actualisation : 0.68%
- Départ volontaire
- Age de départ 60-62 ans
- Table de mortalité : INSEE 2017
- Revalorisation des salaires : 1% pour l'ensemble des salariés
- Taux de charges sociales : 45% pour les cadres et 42% pour les non cadres
- Turn-over faible

Contrats à terme sur devises :

Notre société a souscrit des contrats à terme de devises portant sur un montant de 8.4 millions de dollars. Ces contrats comportent, selon les cas, la faculté ou l'obligation d'acheter des devises au terme du contrat.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	214 829
Total des allègements	214 829

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS CEPOVETT	SAS	9 000 000	150 ANCIENNE ROUTE DE BEAUJEU 69400 GLEIZE

CEPOVETT
Société par actions simplifiée au capital de 9 000 000 euros
Siège social : 150 ancienne route de Beaujeu, 69400 GLEIZE
775 644 867 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 5.728.362,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5.728.362,56 euros
-------------------------------	---------------------------

A titre de dividendes	2.929.600,00 euros
-----------------------	--------------------

Avec la répartition suivante :

Pour les actions de préférence de catégorie B : 320.000 €

Pour l'ensemble des actions: 2.609.600 €, soit 13,048 Euros par action

Le solde	2.798.762,56 euros
----------	--------------------

En totalité au compte "report à nouveau"

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2.929.600 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2017 : 2.609.600 euros
dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %

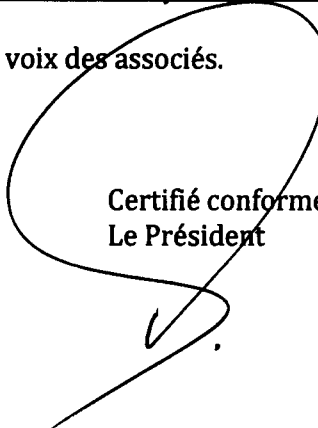
Exercice clos le 31 août 2018 : 2.609.600 euros
dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 août 2019 : 2.929.600 euros
dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 janvier 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

SA COGEPARC
Le Thélémus
12 Quai du Commerce / CP 202
69336 LYON CEDEX 9

CEPOVETT
Société par actions simplifiée
150 Ancienne Route de Beaujeu
69400 GLEIZE

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2020

A l'assemblée générale de la société **CEPOVETT**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CEPOVETT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 26 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société concernant l'estimation de la valeur d'inventaire des titres de participation détenus et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORANGE et à LYON le 23 décembre 2020



SAS FB AUDIT
Représentée par Julien REDON



SA COGEPARC
Représentée par Anne BRION TURCK